

LES TEMPS FORTS DE L'ANIMATION

ANIMATION FONCIÈRE ST VALLIER DE THIEY

SITE DE LA FUBI

DESCRIPTIF DU PERIMETRE

Animation sur une partie du secteur de la Fubi, appelé aussi quartier de La Valens.

Secteur de 40 ha environ dont 75% en propriété communale.

7 propriétaires privés limitrophes aux espaces communaux.

Site de multi-usage, marche, VTT, promenade équine, chasse; une partie des parcelles communales est occupée en partie par le cimetière, le caisson d'entraînement des pompiers, et la station d'épuration. Espaces boisés peu entretenus, sauf exception par certains propriétaires.

Espace boisé en Zone N du PLU

7 propriétaires pour 39,7 ha

Accès via le chemin de la Fubi et via chemin de Ste Anne

	Participants	Méthode d'animation utilisée	Conclusions
Atelier Usagers	CAPG / CDD-PNRPA / Terre de Liens / PNRPA / Chasseurs / Randonneurs / CRPF	Métaplan (usage actuel et passé) World café (les développements possibles = l'idéal et ce qu'on ne veut pas voir)	Travail de réflexion vers un projet alliant les multiples usages actuels : Agriculture, loisirs de pleine nature à volet pédagogique, exploitation forestière bois de chauffe
Réunion sensibilisation	2 propriétaires CAPG / CRPF / PNRPA	Présentation PNR et animation foncière + réseau acteurs Echanges propriétaires / CAPG et CRPF : préoccupations propriétaires Restitution atelier usagers	Propriétaires en demande d'informations et surtout d'orientation : avoir les bons interlocuteurs et les bons accompagnements en temps voulu

La réunion des propriétaires s'inscrit dans une méthodologie favorisant la sensibilisation par l'ouverture à la participation à un projet plus global, qui peut être envisagé sur un site où ils ont des propriétés foncières.

Dans le cadre de la sensibilisation des propriétaires privés à la préservation des espaces agricole et naturels, un atelier usagers est un outil de concertation. Il permet d'

- Avoir une vision partagée du territoire et de ses enjeux,
- Coconstruire une démarche projet
- D'envisager un projet commun lié aux enjeux du territoire
- Favoriser l'implication des propriétaires à participer à une démarche collective

Les enjeux sont :

- La mise en culture des espaces de la Fubi et d'autres sites, pour une production locale diversifiée pour l'approvisionnement des cantines ;
- L'entretien des forêts privées, notamment dans le cadre de la lutte contre l'incendie



LA VISION DES USAGERS

Les usagers proposent le développement d'un projet global de multi-usage pour le site, en lien avec les usages actuels :

- L'élevage : 2 pôles possibles en lien avec le projet alimentaire de la commune, à coupler avec un parcours pédagogique avec les écoles, périscolaires, etc...
 - o Petites structures => volailles / porcs
 - o Pastoralisme encadré avec ouverture des sous-bois

Le développement de l'élevage favorisera la chasse de protection avec la mise en œuvre de battues administratives.

- Activités pleine nature : en lien avec un parcours pédagogique lié aux activités d'élevage, développement d'un parcours familial avec des pistes adaptées à la marche nordique, et l'observation du ciel et de la nature
- Exploitation forestière : bois de **chauffage**, mais nécessite une réflexion pour l'accès au centre de la zone



LES ACTEURS DU PROJET

Le site de la Fubi se caractérise par un multi-usage complexe. En termes de propriété, le site est composé de parcelles privées et communales. Les usagers du site l'utilisent de manière spontanée, certains estimant qu'il s'agit d'un espace public à accès libre.

Les usages actuels sont :

- l'élevage
- VTT
- marche rapide et randonnée
- promenade équine
- chasse

Sur les parcelles communales, les usages sont liés à l'entraînement du centre de formation des pompiers, le cimetière, la station d'épuration. La volonté de la commune est de mettre à disposition une partie de son foncier pour l'installation d'agriculteurs.

LES ETAPES SUIVANTES : DES REUNIONS PROJET

1. Organiser et prioriser les idées
2. Etablir les étapes de travail
3. Réaliser un plan d'actions et identifier des partenaires pour le portage de chaque initiative
4. Identifier les possibles : vérifier la faisabilité de chaque piste d'action en matière technique, administratif et financier

L'ACCOMPAGNEMENT RÉALISÉ

Prise de contact avec les propriétaires, les usagers et les acteurs à associer à une démarche projet pour le site.

Mise en collaboration des acteurs autour des enjeux du site.

Sensibilisation des acteurs participants.

Travail à l'émergence de projet dans une démarche de concertation

Reporting à la mairie.

Réorientation de l'animation par la commune vers un accompagnement de projet d'une propriétaire privée hors site.

LES PRÉCONISATIONS

La municipalité a un projet de Plan Alimentaire Territorial (PAT), et veut revaloriser des parcelles agricoles et naturelles de son territoire pour l'approvisionnement de ses cantines, la Fubi est une zone intéressante, en ce sens. Sur le site choisi, la propriété communale est importante, et peut s'avérer être un levier pour sensibiliser les propriétaires privés, par l'exemple de mise à disposition à des exploitants

